

Égalité des sexes et développement

Mettre en évidence les problèmes de développement liés au genre, les besoins et les impacts



L'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) concerné est représenté en couleur.

Le genre, qui s'inscrit dans un contexte socio-culturel donné, peut se rapporter aux rôles assignés aux hommes et aux femmes ainsi qu'à leurs relations réciproques. À l'échelle mondiale, la probabilité d'être en situation de désavantage sur le plan social, politique et économique est bien plus forte pour les femmes que pour les hommes. C'est pourquoi l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes occupent une place centrale parmi les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) définis par les Nations unies.

La JICA promeut la prise en compte de la dimension de genre, une approche globale qui permet d'intégrer une perspective sexospécifique à tous les stades (planification, élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation) des politiques, programmes et projets, afin de mettre en évidence les problèmes de développement liés au genre, les besoins et les impacts.

● Situation générale

L'intégration de la dimension de genre vise à réaliser l'« égalité des sexes et l'autonomisation des femmes »¹ dans tous les domaines de la société.

Dans une société où existent des inégalités entre les sexes, les politiques, les mesures ou les projets de développement en apparence « neutres » peuvent influencer de manière différente sur les hommes et les femmes. Il est donc nécessaire d'intégrer une perspective d'égalité des sexes à tous les stades (planification, mise en œuvre, suivi et évaluation) des politiques, programmes et projets de développement, en tenant compte des problèmes et des besoins résultant des rôles différents des hommes et des femmes dans la société ainsi que de leurs relations de pouvoir. Ce processus dit d'« intégration de la dimension de genre » a pour objectif de parvenir à l'autonomisation des femmes dans les communautés et à l'égalité des sexes.

Le plus souvent, les rôles et les responsabilités incombant aux hommes et aux femmes relèvent de représentations inconscientes liées aux valeurs, à la culture, aux traditions et aux coutumes d'une région. Ces représentations influent sur les politiques, les systèmes et les organisations. Par ailleurs, indépendamment du fait qu'un pays soit industrialisé ou en développement, il est probable que les idées reçues et le système social se calquent sur un point de vue masculin. Ainsi, la conception du genre, façonnée par une société et une culture dominées par les hommes, est porteuse d'inégalités de pouvoir entre les hommes et les femmes. Dans ce contexte, il est essentiel de soutenir les mécanismes nationaux tels que les agences nationales, les dispositifs et organisations nationales luttant pour l'égalité des sexes, dont le ministère des Affaires féminines, pour veiller à ce que les politiques et les systèmes des pays partenaires intègrent une perspective de genre.

Or, la plupart du temps, les statistiques, données et indicateurs ne sont pas ventilés par sexe. Ce problème entrave également la compréhension des différences de statut social des femmes et des hommes, et les problèmes et besoins spécifiques qui en découlent. Si l'on introduit la dimension de genre dans le processus d'élaboration des politiques ou de renforcement des institutions sans avoir une compréhension suffisante de la société de la région ciblée, on risque même d'obtenir le contraire de ce que l'on souhaite et d'accentuer les disparités entre les sexes. Il est donc essentiel de collecter et d'analyser en profondeur les données de base nécessaires à l'élaboration des plans et des projets en fonction de la région, du sexe, de l'âge, de l'appartenance ethnique et religieuse des bénéficiaires, et de former des ressources humaines qui partagent cette perspective et peuvent

en intégrer les résultats dans les politiques et les systèmes.

Il est important d'encourager l'autonomisation des femmes dans la mesure où elle facilite l'application d'une politique d'égalité entre les sexes. Simultanément, il est essentiel de déployer des efforts pour faire évoluer les consciences et les actions des hommes, des décideurs et de ceux qui disposent d'une influence au sein de la communauté (tels que les responsables administratifs, les enseignants, les hommes politiques et les chefs religieux).

● Actions de la JICA

Depuis plusieurs années, la JICA développe une stratégie de base pour mettre en œuvre des projets intégrant une perspective de genre et elle affirme avec force les enjeux prioritaires dans ce domaine. Elle a également mis en place un cadre organisationnel pour l'intégration de la dimension de genre.

Les efforts d'aide portent sur l'élaboration de politiques et de systèmes et sur le renforcement de la capacité organisationnelle favorisant l'égalité des sexes au Cambodge, au Nigeria [→ voir l'étude de cas page 54], et au Népal. Pour promouvoir l'autonomisation des femmes, la JICA est active dans de nombreux domaines, notamment l'éducation des femmes, l'amélioration de la santé maternelle et infantile et l'aide aux chefs d'entreprise féminins. Ces projets font en sorte que la prise en compte de la perspective de genre se traduise par des actions et des résultats concrets.

À travers le projet d'autonomisation des petits exploitants horticoles (SHEP) au Kenya, la JICA concentre son attention sur le rôle joué par les femmes dans les activités agricoles. Ce projet assure aux hommes et aux femmes une participation à parts égales aux divers travaux agricoles, et des activités éducatives destinées aux deux sexes sont organisées sur des questions sexospécifiques. Le projet cherche ainsi à faire évoluer les relations conjugales d'un rapport d'employeur à employé vers un rapport de partenaires égaux. À cet égard, le projet a déjà fait la preuve de sa capacité à augmenter les revenus agricoles. Pour les projets dans les zones affectées par un conflit comme l'Afghanistan, Mindanao et le Soudan, la JICA

1. Selon les « Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement » publiées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, « L'égalité homme-femme n'implique pas que les hommes et les femmes deviennent identiques, mais qu'ils aient des possibilités et des chances égales dans l'existence. L'importance accordée à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes ne présuppose pas un modèle particulier d'égalité homme-femme pour toutes les sociétés et cultures, mais traduit le souci de donner aux hommes et aux femmes des chances égales de choisir ce qu'il faut entendre par égalité homme-femme et de leur permettre d'y travailler de façon concertée. En raison des disparités existantes, l'égalité de traitement des hommes et des femmes ne constitue pas une stratégie suffisante pour garantir l'égalité homme-femme. »

redouble d'efforts pour améliorer les moyens de subsistance des femmes en pratiquant le recrutement préférentiel de femmes qui ont perdu leur mari au combat, et en organisant des formations professionnelles.

Ces dernières années, la nécessité de faire face à de nouveaux problèmes de développement liés au genre, tels que la traite des êtres humains et d'autres formes de violence sexiste, est de plus en plus reconnue. La traite des personnes est un crime grave et une violation majeure des droits humains ; elle inflige aux victimes, pour l'essentiel des

femmes et des enfants — mais parfois aussi des hommes — d'importantes souffrances physiques et émotionnelles. Il est donc impératif d'apporter une réponse rapide et adéquate à ce problème. En 2009, la JICA a démarré un projet, en Thaïlande, destiné à renforcer les capacités des organisations et du personnel luttant contre le trafic d'êtres humains. La JICA a également commencé deux nouveaux projets au Myanmar et au Vietnam, en 2012, pour renforcer les mesures régionales de lutte contre le trafic d'êtres humains dans la région du Mékong, en se basant sur les expériences en Thaïlande.

Étude de cas

Nicaragua : Projet de renforcement de services intégrés pour la prévention du risque social et l'attention aux familles et aux communautés

Protéger les femmes et les jeunes contre les risques sociaux

Au Nicaragua, les femmes et les jeunes doivent faire face à des problèmes sociaux de plus en plus graves, tels que les agressions sexuelles, la maltraitance ou le travail des enfants. La JICA soutient le renforcement des capacités administratives du pays à prévenir ces risques sociaux.



Des petites filles souriantes dans un centre communautaire géré par le ministère de la Famille.

Des services administratifs attentifs à l'égalité des sexes et à la protection des droits humains des femmes

Avec l'augmentation du nombre de crimes ces dernières années au Nicaragua, la détérioration de la sécurité publique est devenue un problème social. Parallèlement, le Nicaragua voit également une progression des risques sociaux, notamment les violences conjugales, les abus sexuels, la toxicomanie et le travail des enfants, ce qui menace gravement les moyens de subsistance de la population.

Les femmes et les enfants, particulièrement vulnérables à ces risques sociaux, sont souvent victimes de ces violences. Des recherches montrent

que près de 30 % des femmes du Nicaragua ont subi des violences physiques ou sexuelles. Pour les violences sexuelles, 80 % des victimes ont été agressées par des personnes de leur entourage, membres de la famille, proches ou voisins ; et 80 % sont âgées de moins de 18 ans. Cette recherche indique que le foyer, qui devrait être l'endroit le plus sûr, peut être le lieu le plus dangereux pour les femmes et les filles du Nicaragua.

Dans ce contexte, le ministère de la Famille, de l'adolescence et de l'enfance (ci-après ministère de la Famille), responsable de la protection des enfants et des jeunes ainsi que de la fourniture des services sociaux, a pour objectif de fournir des services

administratifs efficaces à la population en coopération avec les agences gouvernementales concernées, la société et les ressources humaines communautaires.

Par exemple, dans les cas d'abus ou de négligence considérés comme une violation des droits humains et de la dignité des enfants et des jeunes personnes, il est important de leur apporter une protection rapide et adaptée, mais aussi de mettre en place des programmes de formation et des conseils à leurs familles afin d'améliorer les relations familiales. Parallèlement aux mesures préventives, notamment les activités éducatives pour éviter les risques, la JICA promeut également les activités pour une meilleure prise de conscience des risques sociaux qui planent sur la communauté, par exemple les drogues, les mauvais traitements sur les enfants et les violences faites aux femmes.

En termes de sécurité humaine et de développement inclusif, la JICA soutient le renforcement des capacités administratives afin que le ministère de la Famille puisse fournir des services administratifs en prenant en considération l'égalité des sexes et les droits humains des femmes, les risques sociaux des filles et des femmes ainsi que les besoins difficiles à visualiser.

Il est important non seulement que les femmes et les filles victimes d'abus sexuels soient protégées contre les dommages secondaires tels que les comportements sexistes lors du suivi psychologique, mais également qu'elles puissent recevoir le soutien nécessaire. À cette fin, la JICA organise des programmes de formation pour les fonctionnaires des différentes antennes du ministère de la Famille, responsables de la gestion du suivi psychologique des victimes. Par ailleurs, la JICA travaille également sur des activités visant à renforcer les partenariats avec d'autres agences administratives et à améliorer la prise de conscience des droits humains parmi la population.